

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

Tous  
concernés !

## La démarche ÉCOLYCEE

DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET CITOYENNETÉ

*Ma Région | avancer, partager*

[bourgognefranchecomte.fr](http://bourgognefranchecomte.fr)



# La démarche ÉCOLYCÉE : tous concernés !

## ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE



*Conséquence dramatique de l'activité humaine, le changement climatique s'aggrave chaque jour : il impacte brutalement notre quotidien. L'actualité nous l'a récemment démontré. Face à ce défi, la Région Bourgogne-Franche-Comté a engagé une politique volontariste forte pour l'urgence climatique et la protection de la biodiversité.*

*Elle a mis en place de nombreux dispositifs d'aide, en particulier en direction des jeunes, pour les sensibiliser, les informer, les faire adhérer afin qu'ils deviennent des citoyens éclairés, responsables et en action. Cet engagement naît par l'éducation. L'école est le lieu privilégié pour sensibiliser notre jeunesse aux problématiques environnementales. Cette génération est particulièrement sensible à la lutte contre le réchauffement climatique et à la préservation de l'environnement.*

*Notre Région soutient de nombreuses initiatives d'éducation à l'environnement dans le cadre de ses compétences. Elle interagit avec des publics variés, en particulier les lycées et la formation professionnelle. « Entraîner l'adhésion et la participation de tous », c'est d'ailleurs l'axe majeur de notre Stratégie régionale pour la biodiversité, déclinant de nombreuses actions d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable.*

*Dans le cadre de plusieurs de ses politiques, notre Région œuvre également en direction des lycées pour sensibiliser les élèves et les équipes éducatives autour du label « Écolycée ». Il distingue les lycées engagés volontairement dans une démarche d'éducation, de valorisation des travaux, des expériences et des actions en faveur du développement durable (éducation, consommation, déchets, biodiversité, solidarité...). Cette initiative essaime de nombreux projets et actions sur l'ensemble de notre territoire. Elle impulse une prise de conscience et des actions essentielles en faveur du développement durable et de la préservation de l'environnement.*

*Nos lycéens d'aujourd'hui sont les citoyens de demain.*

**Marie-Guite Dufay**  
Présidente de la Région  
Bourgogne-Franche-Comté

## ÉCOLYCEE C'EST QUOI ?



Depuis 2011, la Région invite les publics dont elle a la charge à s'engager dans la démarche « Écolycée ».

Elle souhaite les mobiliser pour mettre en œuvre de bonnes pratiques individuelles et collectives en faveur du développement durable pour :

- ▶ Une consommation économe en eau et en énergie
- ▶ La préservation de la biodiversité et des espaces naturels
- ▶ La réduction des déchets et du gaspillage alimentaire
- ▶ La lutte contre les inégalités, le respect des droits et la solidarité

De son côté, l'État, autour du label académique « E3D » (Établissement en démarche de développement durable) vise le même objectif, avec une forte dimension pédagogique.

Depuis septembre 2021, les lycées agricoles peuvent prétendre au label « E3D » (en lien avec le plan « Apprendre à produire autrement » porté par le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire).

## COMMENT PARTICIPER ?

Depuis 2021, un dossier commun a été élaboré en partenariat avec les rectorats et la DRAAF, sous la forme d'une grille d'auto-positionnement composée de 24 items, répartis dans trois domaines, en lien avec les objectifs de développement durable 2030 de l'ONU :

- ▶ Actions pédagogiques, éducatives et formations
- ▶ Gestion durable de l'établissement
- ▶ Éducation au développement durable



**COMPLÉTER  
LA FICHE  
D'INSCRIPTION**

**SIGNER LA CHARTE  
D'ENGAGEMENT  
RÉCIPROQUE AVEC LA RÉGION  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

**DÉPOSER VOTRE PLAN  
D' ACTIONS  
SUR ECLAT BFC**

## TROIS NIVEAUX DE LABELLISATION

### NIVEAU 1 : ENGAGEMENT

Validation d'au moins 6 items sur 24 contenus dans la fiche d'auto-positionnement, répartis dans les 3 domaines.

Le projet doit concerner au moins un objectif de développement durable et doit répondre aux trois items suivants :



- ▶ **Un comité de pilotage « développement durable » - « EPA2 » au sein de l'établissement impulse et met en cohérence les actions de développement durable.**
- ▶ **Le projet d'établissement doit présenter un axe ou un volet « développement durable » - « EPA2 ».**
- ▶ **L'équipe de direction de l'établissement met à l'ordre du jour d'un conseil d'administration, la politique de l'établissement dans le domaine du développement durable et/ou de l'agroécologie au moins une fois dans l'année.**

### NIVEAU 2 : APPROFONDISSEMENT



Validation d'au moins 12 items sur 24 contenus dans la fiche d'auto-positionnement, répartis dans les 3 domaines.

Pour ce second niveau, l'examen de la fiche d'auto-positionnement sera suivi d'un entretien avec le chef d'établissement et/ou ses représentants.

Le projet doit mettre en œuvre plusieurs objectifs de développement durable.

### NIVEAU 3 : EXPERTISE

Validation d'au moins 18 items sur 24 contenus dans la fiche d'auto-positionnement, répartis dans les 3 domaines.

La labellisation à ce niveau nécessite une visite de l'établissement sur la base d'une journée.

Un projet de déploiement pluriannuel est mis en place pour couvrir le plus grand nombre des ODD dans le cadre de l'Agenda 2030.

Les niveaux de labellisations sont validés conjointement par la Région, les rectorats de Besançon et Dijon et la DRAAF lors de comités techniques et de visites dans les établissements, puis soumis au vote des élus. Le label écolycée est attribué pour une durée de 5 ans.

Les établissements labellisés au niveau 3 reçoivent un trophée « Écolycée » qui doit être apposé sur la façade de l'établissement.



## QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS

### DÉCHETS, TRI, RECYCLAGE, VALORISATION, GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- ▶ Aménagement d'une terrasse extérieure avec des matériaux de récupération (LPO Victor Bérard – Morez)
- ▶ Opération trottoirs sans mégots : fabrication de cendriers avec des boîtes de conserve récupérées (LPO Etienne-Jules Marey – Beaune)
- ▶ Réservation des repas impliquant l'équipe administrative et l'équipe de restauration pour la réduction du gaspillage alimentaire (LEGT Stephen Liégeard – Brochon)
- ▶ Achat de produits bio/locaux et travail sur le gaspillage alimentaire (LEGTA – Fontaines/LEGTA – Challuy/ LEGT Jean Michel – Lons-Le-Saunier)
- ▶ Productions maraîchères par les sections horticoles pour le restaurant scolaire (Lycée horticole – Tournus)
- ▶ Création de « brigades vertes » pour le respect de l'environnement (LP Vauban – Auxerre/ LPO Simone Weil – Dijon/LEGT La Prat's - Cluny)
- ▶ Création d'une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) pour la vente de légumes produits par les agriculteurs locaux (LPO Simone Weil – Dijon)
- ▶ Prise en compte du recyclage et du tri dans les ateliers de la voie professionnelle (LP Moisand – Longchamp)
- ▶ Création de boîtes à livres, de friperies solidaires, d'ateliers de recyclage (LPO Marmier – Pontarlier/LEGT Courbet – Belfort/LEGT Les Haberges – Vesoul/LP Moisand – Longchamp)
- ▶ Formation avec l'organisme Bio-Bourgogne sur le gaspillage alimentaire avec des élèves éco-délégués, sur le développement durable au restaurant scolaire, les produits bio et locaux, mini-quizz sur le thème « mieux manger ensemble », mise en place d'un gachimètre fait par les élèves (LPO Léon Blum – Le Creusot)



## ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITÉ

- ▶ Aménagement des espaces verts favorisant la biodiversité : ruches, pouilliers, nichoirs, hôtels à insectes, jachères fleuries, mise en place de refuges à insectes et à oiseaux en lien avec la LPO, jardin pédagogique (LEGT Cuvier – Montbeliard/LPO Le Castel – Dijon/ LPO Haag – Besançon/ LPO Lumière – Luxeuil/LEGT Les Haberges – Vesoul/LEGT Lamartine - Mâcon)
- ▶ Création d'une mare pédagogique avec un jardin nourricier et la récupération des eaux pluviales (EREA Claude Brosse – Charnay-Les-Mâcon)
- ▶ Création d'un jardin pédagogique, projet de création d'une serre, préservation du parc du lycée qui comporte des arbres remarquables et centenaires (ginkgo biloba, séquoia et cèdre) (EREA Simone Veil – Besançon)
- ▶ Végétalisation de la cour intérieure de l'établissement avec création d'un parking, d'espaces verts avec plantations d'arbres fruitiers, création d'une terrasse, de terrains de pétanque et mise en place d'un système d'irrigation (LPO Belin – Vesoul)
- ▶ Mise en place d'un écopâturage par le biais d'une convention signée avec une éleveuse pour l'entretien de certains espaces verts (Lycée du Bois – Mouchard/LEGTA – Challuy/LP Paris – Besançon/LEGT Liégeard – Brochon)



- ▶ Implication des sections professionnelles avec la création de jardins potagers, ruches, vignes pour l'utilisation dans les enseignements, recyclage et compostage des produits fabriqués (LPO Le Castel – Dijon/LP Vauban – Auxerre/LEGTA Kir - Plombières-lès-Dijon)
- ▶ Mise en place d'un enseignement optionnel en relation avec le rucher pédagogique et fabrication de miel (LEGTA – Auxerre-de-Brosse – Venoy)

## INÉGALITÉS, DROITS, SOLIDARITÉS

- ▶ Tandem solidaire avec l'association « Ouverture vers Haïti » : création d'un club, correspondance entre les deux cultures (LP Toussaint Louverture – Pontarlier)
- ▶ Création d'une classe de seconde avec une option développement durable (LPO Aragon- Héricourt)
- ▶ Prise en compte du bien-être des jeunes : mur d'expression, salle de détente, cours de sophrologie

(LEGTA – Challuy/LEGT Lamartine – Mâcon)

- ▶ Implication des jeunes au sein d'un comité de pilotage, existence de commissions thématiques intégrant les éco-délégués, création d'un club « Clos vert », de commissions thématiques sur le développement durable (LPO Clos Maire – Beaune/LPO Ledoux – Besançon/LPO Duhamel – Dole)

- ▶ Mise en place d'actions solidaires : soupes solidaires une fois par mois, partenariat avec un lycée marocain, collectes diverses au profit d'associations (Restos du cœur, personnes handicapées, ELA) (LPO Julien Wittmer – Charolles)
- ▶ Implication du CESCE et du CVL sur l'éducation à la santé, à la citoyenneté, sur l'environnement et le développement durable (fresque du climat, lutte contre le gaspillage), journée de lutte contre le SIDA (LEG De Gaulle – Dijon)
- ▶ Inclusion d'élèves en situation de handicap et organisation de manifestations sportives communes pour élèves handicapés et valides (LP d'Abbas – Baume-Les-Dames/LP Bérégovoy – Fourchambault)
- ▶ Partenariat important avec un collège de la commune : participation à des sorties communes, rencontres entre éco-délégués, échanges fréquents (LEGT Les Haberges – Vesoul)



- ▶ Objectifs du développement durable inscrits dans le projet d'établissement : avoir une gestion éco-responsable de l'établissement, savoir gérer les déchets et le tri sélectif, vivre et agir collectivement en citoyen éco-responsable, organisation de différentes journées au cours de l'année (LP Vauban – Auxerre)

## CONSOMMATION D'EAU ET D'ÉNERGIE RESPONSABLE ET ÉCONOME

- ▶ Engagement d'une démarche sur l'empreinte carbone du lycée et sur les habitudes des jeunes face au numérique (LEGT Raoul Follereau – Nevers)
- ▶ Installation de toilettes écologiques (LPA Albert Schweitzer – Champs-sur-Yonne)
- ▶ Organisation chaque année, d'une randonnée hivernale sans eau, sans électricité, sans téléphone pour sensibiliser les élèves sur les enjeux du développement durable (EREA Simone Veil – Besançon)
- ▶ Mise en place d'actions sur la mobilité : organisation de navettes pour le transport des élèves, covoiturage pour le personnel, sensibilisation à la sécurité routière (LEGTA du Morvan – Château-Chinon)
- ▶ Mise en place de minuteriers et de détecteurs de présence, de chasses d'eau économes, de gestion centralisée des horaires d'éclairage et de chauffage (LEGTA - Challuy/LP Pierre Bérégovoy - Fourchambault/LEGT La Prat's – Cluny)
- ▶ Travail et comparatif sur les consommations énergétiques de l'établissement (LC Victor Considérant – Salins-les-Bains)
- ▶ Partenariat avec les entreprises sur les énergies, relation avec la municipalité avec inscription de l'établissement à la commission développement durable de la ville pour inciter au déplacement durable dans la ville. Organisation d'une semaine de déplacement à vélo (LPO Colomb – Lure)
- ▶ Travail sur les consommations d'énergie : présence de panneaux solaires dans l'établissement (LPO Lumière – Luxeuil)
- ▶ Partenariat avec un établissement pour la réalisation d'un vélo pour recharger les portables (LP Luxembourg – Vesoul)

## ÉTABLISSEMENTS LABELLISÉS EN 2023

### LYCÉE POLYVALENT DE LA CÉRAMIQUE HENRY MOISAND, LONGCHAMP (21)

“ Avec le niveau 3 du label **ÉCOLYCÉE**, on monte d'un cran ! Mon rôle est celui d'un pilote : j'essaie de rassembler les enseignants, très impliqués et les élèves, très engagés, autour du développement durable et de faciliter la mise en place d'actions sur le terrain. Dans le domaine de la céramique, la spécialité du lycée, il y a beaucoup de choses à améliorer : apprendre aux professeurs à recycler la terre, à trier leurs déchets, à se servir de boîtes réutilisables... Le lycée était déjà engagé dans une **démarche de réemploi**. L'établissement utilise aussi des produits d'entretien éco-labelisés. Nous avons accentué le travail mis en œuvre. Nous nous sommes appuyés sur la forte volonté des élèves qui avaient envie d'aller plus loin et d'améliorer la visibilité de leurs efforts quotidiens. Parmi les projets qui nous tiennent à cœur, nous envisageons d'organiser une **“Semaine verte”** au sein de l'établissement avec des ateliers animés par des intervenants extérieurs, une fresque du climat, des conférences sur l'économie circulaire... ” (Bénédicte Vernet, proviseure)

“ Lorsque je suis arrivé en septembre 2022, l'établissement avait déjà engagé une dynamique éco-responsable. En tant qu'adjoint gestionnaire, je mets en application ce que le comité de pilotage décide. Nous avons par exemple installé des composteurs au réfectoire et accroché des panneaux d'information pour que les **consignes de tri** soient plus visibles et mieux assimilées par les élèves. Des bacs de tri des déchets ont aussi été installés à l'internat. De plus, chaque classe a un éco-délégué. Comment les élèves réagissent-ils ? Demandeurs d'**initiatives éco-responsables**, ils sont logiquement enchantés. L'année prochaine, nous aimerions travailler sur leur éco-responsabilité. Nous allons les accompagner à la prise de parole en public et construire un accompagnement personnalisé. Muté dans un autre établissement à la rentrée, je ne verrai malheureusement pas ces nouvelles actions, mais j'emporte avec moi des idées et des plaquettes du lycée ! Nous n'avons plus le choix : pour la planète, il faut développer les pratiques éco-responsables au sein de tous les établissements scolaires. ” (Christophe Alexander, adjoint-gestionnaire en 2022-2023)

### LYCÉE POLYVALENT JACQUES DUHAMEL, DOLE (39)

“ Avant d'obtenir la plus haute distinction du label **ÉCOLYCÉE** en 2023, nous avons nommé un référent développement durable et créé un comité de pilotage composé d'éco-délégués, du conseil de vie lycéenne, de professeurs, de membres de la gestion et de la direction. Nous avons ensuite dressé l'état des lieux des actions mises en place au sein de l'établissement autour de la **gestion des déchets et des espaces verts**, des économies d'énergie, puis établi un plan d'actions. Le label **ÉCOLYCÉE** est une belle reconnaissance de la démarche et du travail collectif menés. Cela génère un sentiment d'appartenance chez nos élèves, de plus en plus sensibles à la problématique environnementale. Nous croyons en l'effet papillon : **c'est l'addition des petits gestes quotidiens de chacun qui fera avancer les choses** et permettra une prise de conscience générale. Pour cela, nous allons organiser des points d'informations réguliers avec les classes pour les tenir au



courant des actions mises en place afin de réduire le plus possible l'empreinte carbone du lycée. ” (Nathalie Kerbeci, proviseure)

“ Ce label valide notre engagement dans une **démarche de sobriété**. Il a encouragé l'ensemble des membres de la communauté scolaire à se connaître, à échanger et donc se respecter mutuellement et à mettre davantage d'actions en place. Les éco-délégués sont allés voir le film « Les Têtes givrées », quelques élèves ont participé aux défis « Ma petite planète scolaire ». Au mois de mai, un atelier « fresque du climat » a été proposé à l'ensemble des membres du lycée, élèves, enseignants, personnel administratif, personnel de la Région. Les interactions entre les différents membres de cette communauté ont été très riches. L'année s'est terminée par la **construction de jardinières** avec des matériaux de récupération en partenariat avec l'association Dole environnement. Nous portons un projet pluriannuel avec cette structure pour planter des haies et participerons au projet « Végétal local » qui consiste à récolter des graines dans les environs de Dole. Nous allons aussi organiser une soirée ciné-débat sur le thème de l'eau avec l'Établissement public territorial de Bassin Saône et Doubs. ” (Lucie Patthey, professeure de mathématiques et référente développement durable)

### Lycée polyvalent Georges Colomb, Lure (70)

“ Le lycée est investi depuis quelques années dans le développement durable. Je salue le travail mené par Monsieur Michelat, notre coordinateur développement durable. En tant que lycée labellisé **ÉCOLYCÉE**, nous devons maintenir nos engagements et toujours faire mieux pour sensibiliser un maximum d'élèves à **l'écologie, à la solidarité et au vivre ensemble**. Mon rôle est d'assurer le pilotage et la mise en place d'actions comme la plantation d'un verger pédagogique, le fauchage tardif, le tri sélectif, la réduction des consommations d'énergie, l'installation de ruches pédagogiques, qui donnent d'ailleurs beaucoup de miel... Chaque fois que cela est possible, nous rendons les élèves acteurs. En plus des éco-délégués, en septembre, nous avons ouvert une option **“écologie et éducation au développement durable”** aux élèves de seconde générale et technologique. Deux heures par semaine, ils expérimentent l'écologie de manière concrète : ils jardinent, cuisinent, travaillent avec des associations locales... Enfin, les élèves du dispositif contre le décrochage scolaire, qui ont participé à la construction des carrés potagers et des ruches, seront bientôt associés à la construction de nichoirs à oiseaux. ” (Fabrice Drouin, proviseur)



“ Mon rôle est double. Dans le cadre du label **ÉCOLYCÉE**, je dois trouver le bon montage financier des opérations et assurer la logistique des actions avec les agents de l'établissement. Rien ne fonctionnerait sans le travail réalisé entre les différents services. Nous accompagnons les enseignants dans la mise en place de leur projet comme la construction d'une plateforme pour accueillir **les ruches pédagogiques**. Nous réfléchissons ensemble à l'installation de **composteurs** pour recycler nos biodéchets. L'idée est, certes, de lancer un projet, mais, surtout, d'en assurer sa pérennité. Je suis par ailleurs très investi dans le développement des **circuits courts** au sein de notre restauration collective afin de réduire l'empreinte carbone de l'établissement. Pour cela, nous avons mis en place un partenariat avec les jardins communaux de Lure et communiquons beaucoup en interne auprès de nos élèves et du personnel sur l'importance des produits locaux dans nos assiettes. ” (Stéphane Bernard, adjoint-gestionnaire)

**VOTRE CONTACT :**

Christine CADOUOT

Direction des lycées - Chargée de mission « Écolycée »

Tél . 03 80 44 33 95 - 06 42 53 84 09

christine.cadouot@bourgognefranchecomte.fr

Un site : <https://lycees.bourgognefranchecomte.fr/extranet/>

© photos : Xavier Ducordeaux, conception, réalisation : Région bourgogne-Franche-Comté, Direction de la communication et des relations avec les citoyens

